

Novembre
2020

n°270

Compte-rendu
de la réunion du
5 novembre 2020

Flash communal

Grammond

Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Catherine GANDIN (Adjoint)
- Joël SEON (Adjoint)
- Cyril VILLARD (Adjoint)
- Paul BONNIER
- Xavier GRANJON
- Lucia POINT
- Thierry VACHON
- Murielle BEYNEL
- Damien GIANDOLINI
- Laurent CHIPIER
- Jean-Pierre POULAT
- Sandra PADEL
- Gilles THELISSON

▪ DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REHABILITATION DU BATIMENT GRATALOUP

Au vu d'informations complémentaires obtenues après le dernier conseil municipal, la commune ne présentera pas de demande de subvention dans le cadre du « Plan de relance » pour la rénovation du bâtiment Grataloup. Toutefois, le Conseil municipal décide de déposer une nouvelle demande au titre d'une subvention « territorialisée ».

▪ MISE A DISPOSITION DES BIENS ASSAINISSEMENT A LA CCMDL

La compétence assainissement a été transférée à la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais le 1^{er} janvier 2020. L'actif et le passif doivent donc être mis à disposition de la communauté de communes. Cette mise à disposition est constatée par un procès-verbal détaillé, établi contradictoirement entre la commune et la CCMDL. Le Conseil municipal approuve ce dernier.

▪ BAIL LOCAL POUR LES INFIRMIERES

Un bail d'une durée de trois ans va être établi avec le cabinet des infirmières pour la mise en location du local de la maison communale.

▪ DECISIONS MODIFICATIVES

Le Conseil municipal adopte les décisions modificatives suivantes pour le budget « Commune » : les dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à 7.979 € et les dépenses et recettes d'investissement sont équilibrées à 4.659 €.

▪ QUESTIONS DIVERSES

Salle périscolaire : Les travaux de la salle du périscolaire ont été effectués au cours des vacances de la Toussaint. Dès leur retour, les enfants ont pu retrouver une belle salle rénovée et fonctionnelle.

Port du masque et distanciation physique : Le port du masque ainsi que la distanciation physique sont obligatoires aux abords de l'école. Le périmètre a été matérialisé par des barrières supplémentaires et des affiches.

Taxe d'aménagement : Le conseil municipal décide de ne pas augmenter le taux de la taxe d'aménagement il reste donc à 3%. Les abris de jardins et les locaux à usage industriel et artisanal sont exonérés de cette taxe.

Personnel :

- Florence THELISSON a demandé son intégration à la mairie de Grammond. Le Conseil Municipal accepte sa demande.
- La commune va auditionner les candidates pour le poste d'agent d'entretien. Les entretiens se dérouleront le 13 novembre pour une prise de poste le 16 novembre.
-

Encaissement chèque : Le conseil municipal autorise l'encaissement du chèque correspondant au 3^{ème} acompte de l'AFPC pour le remboursement des frais d'électricité de 2019.

Subvention : A la suite de sa demande, le conseil municipal accorde une subvention de 20€ à la MFR de Montbrison.



✓ **Recensement militaire :**

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **décembre 2004**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans.

Les jeunes recensés doivent s'inscrire, par la suite, dans l'espace jeune du site majdc.fr.

✓ **Fermeture secrétariat mairie :**

Le secrétariat de mairie sera fermé au public du **21 décembre** au **31 décembre 2020** inclus.

L'agence postale sera fermée du **21 décembre** au **2 janvier 2021** inclus.

✓ **Ramassage Poubelle :**

Pour rappel, les ordures ménages sont récoltés tous les lundis matin pour les sacs noirs et pour les sacs jaunes tous les lundis matin une semaine sur deux (prochaine collecte lundi 7 décembre). Merci de ne pas laisser de poubelle sur la voie publique en dehors de ces matins-là.

✓ **Compostage :**

Monsieur Thierry VACHON recueille les déchets verts pour son compostage. Merci de vous adresser directement à lui pour plus de renseignements.

✓ **Marché hebdomadaire :**

BOUCHERIE D'ANTAN : Présent le jeudi 24 décembre au matin et le samedi 26 décembre au matin.

FROMAGERIE GERARD THIZY : Présent le jeudi 24 décembre après-midi et le samedi 26 décembre au matin.

FRUITS ET LEGUMES IGAUX : Distribution des commandes le jeudi 24 décembre après-midi et sera présent le samedi 26 décembre au matin comme habituellement.

✓ **Monoxyde de Carbone : comment prévenir les intoxications :**

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Pour en savoir plus : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/exposition-a-des-substances-chimiques/monoxyde-de-carbone> et <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/attention-aux-intoxications-au-monoxyde-de-carbone-0>

✓ **Association « A votre Ecoute » (Déprim 'espoir) :**

Suite au nouveau confinement, l'association propose une permanence quotidienne de 15 à 18h au 04 74 72 21 32.

✓ **Jardin d'avenir :**

Membre du réseau Cocagne, Jardin d'avenir est une association qui lutte contre l'exclusion et agit en faveur de l'environnement en faisant travailler une vingtaine de salariés en insertion dans le maraichage et l'élevage bio. Chaque semaine, cette association livre des paniers bio, locaux et solidaires dans les Monts du Lyonnais. Pour plus de renseignements : www.jardindavenir.reseaucocagne.asso.fr; 04 78 48 65 97 ; contact@jardindavenir.fr